



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Accompagnement Santé Jeunes

Septembre 2024



STRATÉGIE SANTÉ JEUNES DE L'ASSURANCE MALADIE



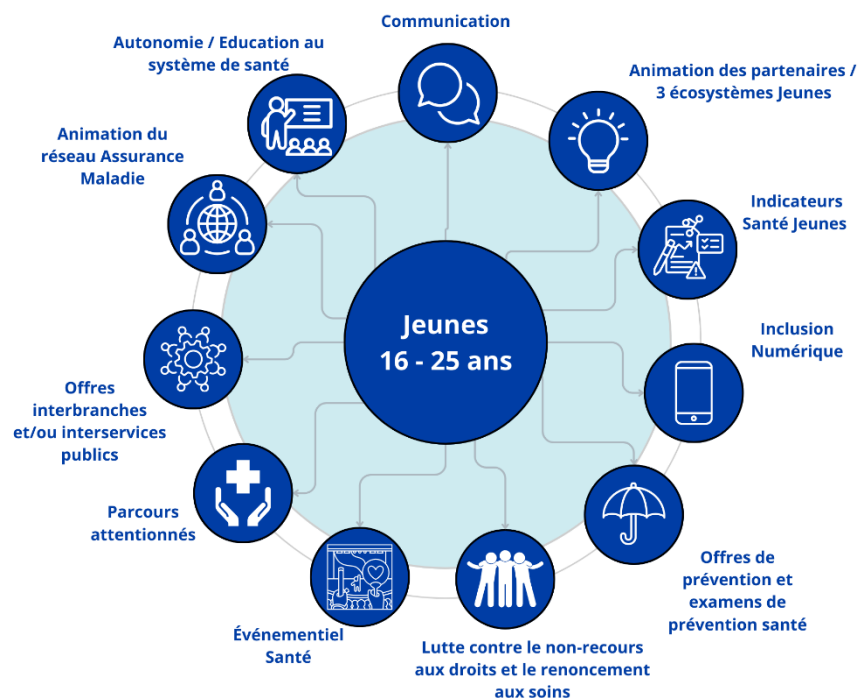
Objectif : répondre aux besoins spécifiques des 9 Millions d'assurés sociaux de 16 à 25 ans

L'Assurance Maladie est composée de 107 caisses dans l'hexagone et les DOM.

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ JEUNES

L'offre d'accompagnement santé Jeunes est une réponse globale à 360°. Elle est conçue afin de répondre aux différentes problématiques et/ou besoins identifiés sans enfermer le jeune dans un parcours complet et uniformisé. Les bénéficiaires de l'offre sont ceux détectés par les partenaires, repérés dans les bases de l'Assurance Maladie, ou sensibilisés par nos leviers de communication.

L'offre d'accompagnement santé Jeunes vise à élargir les publics à accompagner, afin de favoriser leurs accès aux droits et aux soins, en priorisant les plus fragiles d'entre eux (sans emploi, en apprentissage, Neet, étudiants précaires ...).



OFFRE DE SERVICES SANTÉ JEUNES



NOS PARTENAIRES

Animation des partenaires / 3 écosystèmes Jeunes



LES ÉCOSYSTÈMES JEUNES

L'Assurance Maladie a créé un Écosystème Santé Jeunes et collabore avec l'Éducation nationale et l'Enseignement Supérieur pour mettre au point une stratégie d'accompagnement et de gestion de l'ensemble du public Jeunes. Cette stratégie sur la santé repose sur l'accès aux droits et aux soins, la prévention et la communication. La collaboration avec ces trois écosystèmes est essentielle à la bonne prise en charge des 16-25 ans.

L'Éducation Nationale



L'Enseignement Supérieur



Insertion, formation, accompagnement social



FORMATION ET OUTILLAGE DES PARTENAIRES

Il existe un catalogue partenaires étudiants, et son supplément étudiants et chercheurs internationaux (mis à jour pour cette nouvelle rentrée universitaire) ainsi qu'un catalogue généraliste partenaires jeunes.

Nous mettons également en place des webinaires pour former les partenaires à notre offre de services et à son utilisation.



WEBINAIRE
Complémentaire santé solidaire

Assistants de service social CROUS ET UNIVERSITÉS

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE :
UNE PROTECTION ENCORE PLUS GRANDE.

[Cliquez ici pour accéder aux Catalogues Partenaires Enseignement Supérieur](#)

[Cliquez ici pour accéder au Catalogue Partenaires Jeunes](#)



FORMATION / INFORMATION DES PARTENAIRES

La démarche de formation des partenaires s'appuie sur deux offres complémentaires.

Une formation dite « initiale » à travers la mise à disposition de **catalogues partenaires jeunes et étudiants** présentant les offres et les dispositifs de l'Assurance Maladie. Leur contenu numérique et interactif (lien vers Améli, vidéos et tuto...) permet une meilleure appropriation et prise en main des offres et solutions de l'Assurance Maladie par nos partenaires.



SOMMAIRE

- 00 INTRODUCTION
LA SANTÉ DES JEUNES
UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR
- 01 INFORMATIONS
ESSENTIELLES
LES DÉMARCHES DE SANTÉ DES JEUNES
- 02 ACCÈS AUX DROITS
ET AUX SOINS
LES DISPOSITIFS ET LES OFFRES POUR GARANTIR
L'ACCÈS AUX DROITS ET FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS
- 03 PRÉVENTION SANTÉ
LES DISPOSITIFS ET LES OFFRES
EN MATIÈRE DE PRÉVENTION SANTÉ
- 04 BOÎTE À OUTILS
PARTENAIRES
LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT
- 05 CANAUX D'INFORMATION
ET DE CONTACT
COMMENT CONTACTER L'ASSURANCE MALADIE ?



LE COMPTE AMÉLI

C'est un espace personnel sécurisé pour accéder à tous les services de l'Assurance Maladie depuis un ordinateur ou un smartphone. Il permet de :

- Consulter ses remboursements de soins ;
- Télécharger son attestation de droits, utile lorsque l'on n'a pas sa carte Vitale sur soi ;
- Commander sa carte Vitale ou déclarer sa perte ou son vol ;
- Commander sa carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ;
- Se faire rembourser des soins effectués à l'étranger ;
- Actualiser et gérer ses informations personnelles (adresse, téléphone, e-mail, coordonnées bancaires...);
- Interroger amelBot (le chatbot de l'Assurance Maladie, qui répond à toutes les questions et guide dans les démarches en ligne).

L'appli Compte Améli est disponible au téléchargement sur



VIDÉOS

Pour les accompagner dans leurs démarches, l'Assurance Maladie met à leur disposition en ligne pour la création de leur compte.



Tout comprendre sur amelBot, le chatbot du compte Améli.



MON ESPACE SANTÉ : L'ESPACE NUMÉRIQUE ET SÉCURISÉ DÉDIÉ À SA SANTÉ

Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé et de la Prévention, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique interactif de tous. Grâce à ce service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.

Pour en savoir plus

L'appli Mon espace santé est disponible au téléchargement sur



CATALOGUE PARTENAIRES - ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEURS DÉMARCHES DE SANTÉ

05

8 Au-delà de la formation initiale, les partenaires Jeunes peuvent bénéficier d'un **accompagnement/information continue** à travers l'organisation de webinaires thématiques, réunions d'échanges sur des sujets variés...



ANIMATION DU RÉSEAU ASSURANCE MALADIE

Répertoire de référents Jeunes

Annuaire des référents locaux et régionaux

Mots-clés :
 locaux : annuaires référents accès aux droits et aux s... partenaires Jeunes ASS mission accompagnement sa... ASS Spécifique TI
 inclusion numérique CRR

Nous mettons à votre disposition un annuaire des référents locaux et régionaux.

Vous y retrouverez les référents distincts suivants (8 onglets) :

- ▶ Référents régionaux ADASS (CRR)
- ▶ Référents locaux ADASS
- ▶ Référents locaux MAS - Bal génériques
- ▶ Référents locaux partenaires
- ▶ Référents locaux Jeunes
- ▶ Référents locaux Inclusion Numérique
- ▶ Référents locaux ASS
- ▶ Référents ASS Spécifique TI

A télécharger

Annuaire référents locaux-8-
 régionaux
 (89,37 Ko)

DROM



Dans chacune des 102 Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), 4 Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS) et 1 Caisse de Sécurité Sociale (CSS), un référent Jeunes est le point de coordination de la déclinaison de la stratégie nationale Jeunes et l'interlocuteur des partenaires jeunes locaux.

Synthèse

Indicateurs* Santé Jeunes

*indicateurs nationaux actualisés tous les ans

Contexte démographique

- En janvier 2023, il y avait 12 millions de personnes entre 15 et 29 ans.
- On compte environ 9 millions d'assurés sociaux entre 16 et 25 ans en France.

Accès aux soins et aux droits

- 68% des 16 -29 ans ont déclaré une mutuelle.
- 85% des 16-29 ans ont créé un compte Ameli.
- 84% des 16-29 ans ont déclaré un médecin traitant.

Recours aux services de santé

Eloignement du système de santé

- 16,2% des 16-25 ans n'ont pas effectué de consultation généraliste depuis un an. (2021: 18% / 2020: 21,1%)
- 34,3% des jeunes femmes de 16-25 ans sont sans actes gynécologiques depuis plus d'un an. (2021: 34,7% / 2020: 33,5%)
- 37,2% des 16-25 ans n'ont pas fait de soins dentaires depuis plus de 2 ans. (2021: 40,7% / 2020: 41,4%)

Renoncement aux soins

- Part des renoncements aux soins chez les 16-25 ans en 2021: 36%
 - Principalement pour des raisons financières puis par manque de connaissance. 24% de ces jeunes ne savent pas à qui s'adresser.

MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ JEUNES

La **Mission accompagnement Santé** est un dispositif d'accompagnement personnalisé des assurés, et notamment **des jeunes** pour favoriser l'accès aux droits et aux soins et s'insérer pleinement dans le parcours de santé.

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/mission-accompagnement-sante>



L'ESSENTIEL ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Vous avez des difficultés pour vous soigner ?



Faites le point sur votre situation avec votre conseiller

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé



dans vos démarches de soins



dans vos démarches administratives

EN PRATIQUE

Votre conseiller accompagnement santé :

- vous contacte par téléphone
- réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins
- vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé
- se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions

En étant accompagné :

- vous êtes à jour de vos droits
- Vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins
- vous êtes plus autonome dans vos démarches

Votre conseiller

.....

.....

.....

.....

.....



Et sur ameli.fr...

Informez-vous sur les aides auxquelles vous avez droit.

LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS ET LE RENONCEMENT AUX SOINS

Complémentaire Santé Solidaire

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

L'ESSENTIEL

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Ne payez pas vos frais médicaux si vos ressources sont modestes.

Vous ne payez pas

- chez le médecin
- à l'hôpital
- en pharmacie

Et vous ne payez pas la plupart des lunettes et des prothèses dentaires et auditives.

EN PRATIQUE

Le coût de la Complémentaire santé solidaire dépend de vos ressources :

- 1€ • soit elle coûte moins de 1 € par jour par personne
- € • soit elle ne vous coûte rien

Pour savoir si vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire, trois possibilités :

- vous répondez aux questions sur le simulateur d'ameli.fr
- vous prenez rendez-vous avec votre caisse d'assurance maladie
- vous appelez le **3646** Service gratuit + prix appel

Notes :

Et sur ameli.fr...

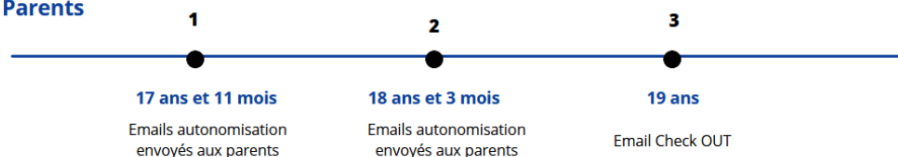
Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre conseiller depuis votre compte personnel sur ameli.fr.

LES VOIES DE L'AUTONOMIE : EXPÉRIMENTATION D'UN PARCOURS D'AUTONOMISATION

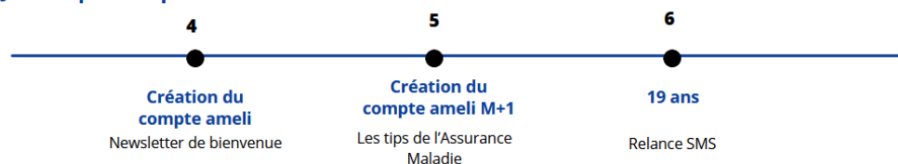
Parcours autonomisation



Parents



Jeunes périodique



Jeunes calendaire



Objectifs :

- préparer le jeune à être acteur de l'administration de sa santé
- construire et capitaliser autour d'une situation de changement de statut (ayant-droit à assuré social – l'année de 18 ans)
- rendre concrète l'autonomisation par un contenu et une progressivité de paliers de sensibilisation et d'accompagnement

Généralisation prévue au second semestre de 2025

MON COMPTE AMELI

- ✓ Créer un compte ameli
- ✓ Déclarer le médecin traitant
- ✓ Adhérer à une mutuelle

Assurez-vous avec votre enfant qu'il a bien réalisé toutes ses démarches depuis ses 18 ans

Pour que son dossier soit à jour et qu'il soit correctement remboursé, il doit adopter ces bons réflexes :

- **La création de son compte ameli**
Afin d'accéder à son espace personnel sécurisé et à tous les services disponibles sur l'espace ameli (remboursement de soins, commande d'une CEAM...) il doit créer son compte ameli. [Cliquez ici](#) pour plus d'infos.
- **La mise à jour de ses coordonnées bancaires :**
Il doit renseigner son propre RIB via la rubrique « Mes informations » de son compte ameli. [Cliquez ici](#) pour plus d'infos.
- **La déclaration de son médecin traitant :**
Afin d'être bien remboursé de ses soins, il doit avoir un médecin traitant déclaré. [Cliquez ici](#) pour plus d'infos.
- **L'adhésion à une mutuelle :**
Il est important qu'il ait une mutuelle rattachée à son dossier. En cas d'absence de mutuelle, selon ses revenus, il peut peut-être bénéficier de la Complémentaire santé solidaire. [Cliquez ici](#) pour plus d'infos.
- **La mise à jour de sa carte Vitale :**
La carte Vitale doit être mise à jour 1 fois par an pour éviter tout problème de remboursement. [Cliquez ici](#) pour plus d'infos.

MON COMPTE AMELI

Bienvenue à l'Assurance Maladie !

Bonjour <%= ben.identif.NOMPRM_AAD %>.

Connaissez-vous les bons réflexes à adopter pour vos démarches santé ? Découvrez-les [en vidéo](#).

Les points à retenir

- Transmettez votre RIB
- Vérifiez votre déclaration de médecin traitant
- Mettez à jour votre carte Vitale au moins une fois par an en pharmacie
- Vérifiez que vous avez une mutuelle rattachée à votre dossier

Votre compte ameli vous facilite la vie

- Téléchargez votre attestation de droits
- Suivez vos remboursements
- Mettez à jour vos coordonnées

Je télécharge l'appli compte ameli

Restez autonome et retrouvez les services de votre compte ameli gratuitement sur smartphone et tablette. Avec l'appli ameli, accédez à vos services les plus utiles en toute simplicité.

Download on the App Store | Get it on Google Play



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

OUTILS D'AUTONOMISATION

E-learning Santé Jeunes



#FIERSDEPROTEGER

E-LEARNING SANTÉ JEUNES

Pour démarrer du bon pied avec ta santé !

Parcours 1 : *La Sécurité sociale, ma santé et moi !*
Parcours 2 : *Je suis assuré et j'agis pour ma santé*

FLASHER POUR COMMENCER



Parcours 1 Parcours 2

Conçu pour les jeunes entre 16 et 25 ans, quel que soit leurs parcours, il a vocation à favoriser leur autonomie et leur faciliter les démarches d'accès à la santé.

Cet outil d'autoformation ludique intègre des capsules vidéos, la participation d'influenceur, des quiz, des jeux...

Il permet aux jeunes d'acquérir des connaissances sur la Sécurité Sociale, le système de santé et les missions de l'Assurance Maladie.



#FIERSDEPROTEGER

La Sécurité sociale, ma santé et moi !

COMMENCER LE PARCOURS

- épisode 1 : les principes de la Sécurité sociale
- épisode 2 : les acteurs de la Sécurité Sociale
- épisode 3 : les missions de l'Assurance Maladie



#FIERSDEPROTEGER

Je suis assuré et j'agis pour ma santé

COMMENCER LE PARCOURS

- épisode 1 : j'adopte les bons réflexes santé
- épisode 2 : je m'informe pour être bien remboursé
- épisode 3 : je n'ai pas les moyens pour me faire soigner
- épisode 4 : je suis malade et je ne peux pas aller travailler
- épisode bonus : je m'informe sur les aides de la Caf

BD Sam et l'Administration



La CNAF et l'Assurance Maladie éditent une bande dessinée ludique et pratique !

Les lecteurs suivent les péripéties de Sam à travers 16 situations de la vie quotidienne, de son adolescence jusqu'à l'arrivée de son premier enfant : « Sam part à l'étranger, Sam demande le revenu de solidarité active (RSA), Sam déclare son médecin traitant... », ...

<https://www.calameo.com/read/007557337d34334900005>

Le E-Learning est disponible sur 

<https://www.assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/partenaires-solidarite/etre-partenaire/outils-et-services-pour-les-partenaires/e-learning-jeunes-assurance-maladie>

ÉDUCATION AU SYSTÈME DE SANTÉ : UN MODULE PÉDAGOGIQUE POUR LES LYCEENS DE LA FILIERE PROFESSIONNELLE



Objectifs du module pédagogique Education Nationale

- contribuer à leur construction en tant que citoyen, acteur de leur santé
- accompagner les jeunes pour plus d'autonomie dans leurs démarches de santé

Un module pédagogique construit autour des besoins du jeune , citoyen social

- Inscription dans un parcours d'autonomie
- La citoyenneté sociale, un facteur d'inclusion
- Un levier de lutte contre le non-recours aux droits
- Une approche pédagogique et ludique



Un module pédagogique destiné à préparer les lycéens à être acteurs de leur santé

La Direction générale de l'enseignement scolaire, l'École nationale supérieure de Sécurité sociale et la Caisse nationale d'Assurance maladie ont construit un module pédagogique La Sécurité sociale, ma santé et moi. Il s'adresse aux lycéens dans l'optique de les accompagner vers l'autonomie, d'inclure ou de renforcer le lien entre un jeune et sa santé ainsi que de placer la santé comme un levier de réussite. Après qu'il a été expérimenté avec succès dans huit académies, ce module est désormais proposé à l'ensemble des établissements scolaires du second degré.

© 2024 Éditions Masson SAS Tous droits réservés
 Mots clés : éducation en santé / éducation à la santé / lycéens / module pédagogique / protection sociale / système de santé

An educational module designed to prepare secondary school students to take responsibility for their own health. The Direction générale de l'enseignement scolaire, the École nationale supérieure de Sécurité sociale and the Caisse nationale d'Assurance maladie have developed an educational module entitled "La Sécurité sociale, ma santé et moi" (Social Security, my health and me). It is aimed at secondary school students, with a view to helping them to become independent, initiating or strengthening the link between young people and their health, and making health a lever for success. After successful trials in eight académies, it is now being offered to all secondary schools.

© 2024 Éditions Masson SAS. All rights reserved
 Keywords : educational module, health approach, health education, health system, secondary school pupils, social protection

Friedrich Nagel
 Directeur d'éducation
 et développement
 des lycéens

Athénas Eckler
 Chargée de projet
 à l'enseignement

Caisse nationale
 d'Assurance-maladie,
 Secrétariat du Préfet
 Académies
 75008 P.A. 0000 20,
 France

Contenu du module et de ses séquences

1^{ère} séquence : l'Assurance Maladie, au cœur de la protection sociale et de la Sécurité sociale

Animation 1 : la Sécurité sociale, au cœur du système français de protection sociale (30 min)

Animation 2 : l'Assurance Maladie : le vrai du faux (20 min)

2^{ème} séquence : l'assuré, acteur de sa santé

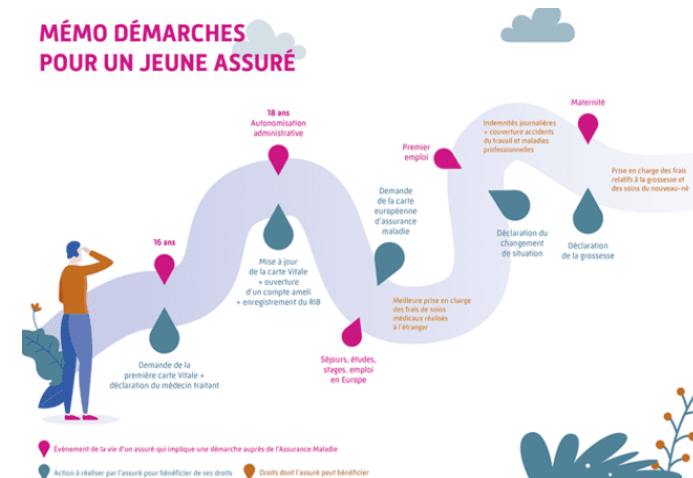
Animation 1 : se repérer dans le système de santé (50 min)

Animation 2 : la démarche à suivre (50 min)

Un repérage de consignes en regard de besoins à agir pour rendre les jeunes davantage acteurs de leur santé. En premier lieu, ce document met en évidence le système de santé et les démarches en lien avec la complexité du système de protection sociale. Ensuite, il vise à déconstruire le système de soins nouveaux et flexibles. Dans un objectif d'élargir des champs et de santé publique, ce module pédagogique vise à favoriser une meilleure appropriation du fonctionnement du système de santé et à lutter contre le non-recours des jeunes adultes aux soins en les rendant plus autonomes dans l'administration de leur santé. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche École citoyenne de santé, permettant de développer les comportements favorables à la santé et de réduire les inégalités de santé dès le plus jeune âge, ainsi que dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. La détermination de ce module se fait en lien avec le système de santé français, à travers ses valeurs, de permettre l'Assurance maladie, son rôle et ses missions, de donner des repères aux élèves pour s'orienter dans le système de santé mais également de les sensibiliser aux droits dont ils bénéficient et

*Auteur correspondant
 Adresse email
 Institut cogn
 cogn@masson-editions.fr
 (F. Nagel)

MÉMO DÉMARCHES POUR UN JEUNE ASSURÉ



LES OFFRES INTERBRANCHES ET INTERSERVICES PUBLICS

Collaboration avec la CNAF

Offre Interbranche

Collaboration avec France Travail

Offre Interservices publics

Parcours attentionné: Sortie d'ASE



Direction interministérielle de la transformation publique

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS
ISSUS DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

Parcours attentionnés en préparation:

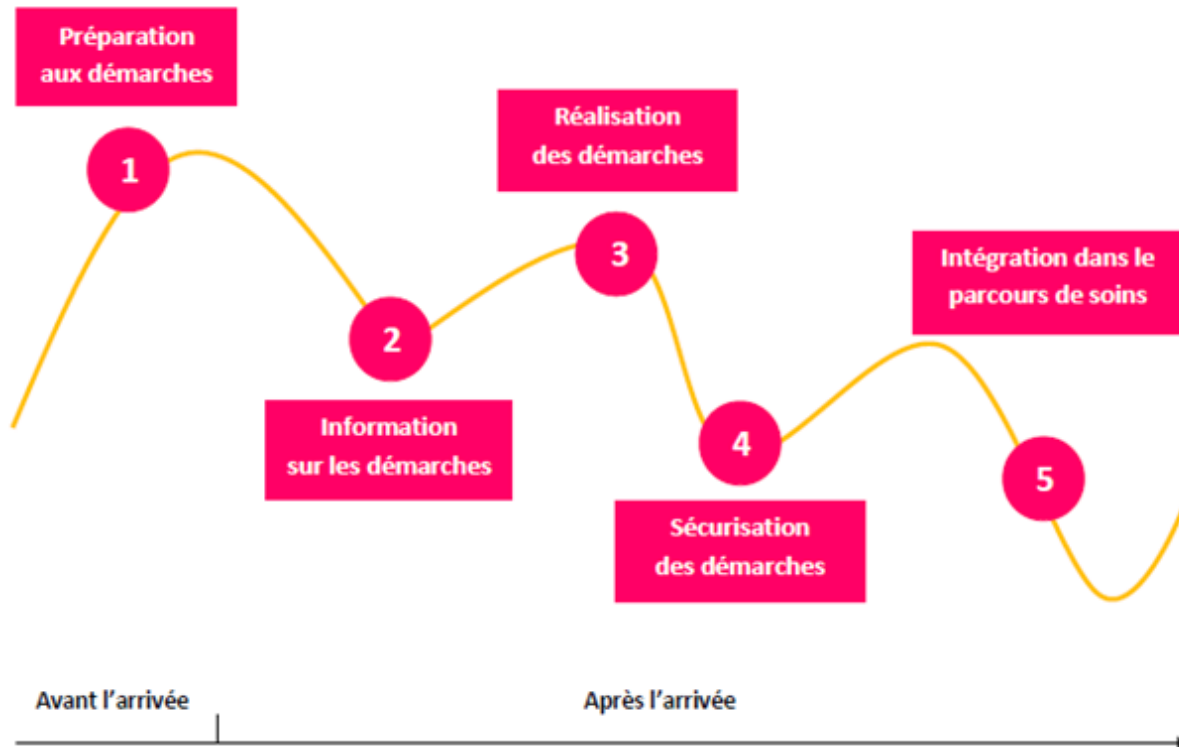
- Jeunes en situation d'handicap
- Étudiants Internationaux et Ultramarins
- Décohabitation

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

L'accompagnement des étudiants internationaux

L'Assurance Maladie propose un soutien personnalisé pour les étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration dans le système de santé français. Ce programme offre un parcours complet, de la préparation des démarches à l'intégration dans les soins.

Parcours étudiants internationaux



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER !

Pour garantir la bonne prise en charge de ses frais de santé, il est essentiel que l'étudiant réalise les démarches suivantes :

- dès son affiliation,
- déclarer un médecin traitant pour s'assurer d'un meilleur suivi médical lors d'une consultation, après un médecin en France. Il propose des soins adaptés et oriente l'étudiant vers un spécialiste si besoin. De plus, les soins sont mieux remboursés.
- adhérer à une complémentaire santé pour compléter le remboursement de l'Assurance Maladie et diminuer le reste à charge.
- dès son immatriculation (certification du numéro de sécurité sociale),
- commander son carte Vitale. Elle est à mettre à jour une fois par an et à chaque changement de situation dans le plupart des pharmacies. Cela garantit l'actualisation des données et facilite le remboursement des frais de santé.
- ouvrir un compte ameli (sur l'appi Compte ameli) sur son mobile.

Il permet de suivre ses remboursements, d'actualiser ses informations personnelles et réaliser ses démarches en ligne.

LE RÔLE DU MÉDECIN TRAITANT

Il est essentiel pour l'étudiant de déclarer un médecin traitant pour être mieux soigné, grâce à son suivi adapté à son état de santé, et pour être mieux remboursé.

Le médecin traitant est celui qui :

- connait le mieux le patient car il le soigne régulièrement ;
- suivra le patient dans le parcours de soins coordonnés (il est l'interlocuteur privilégié qui pourra rediriger vers d'autres professionnels de santé) ;
- connait et gère le dossier médical en centralisant toutes les informations de soins du patient ;
- assure une prévention personnalisée avec, par exemple, le suivi de la vaccination, examens de dépistage, aide à l'arrêt du tabac...
- peut être mieux remboursé (70% contre 30% sans médecin traitant).

Pour en savoir plus : [L'étudiant peut solliciter le médecin du Service de santé étudiante pour être son médecin traitant.](#)

CPAM du Bas-Rhin (Assurance Maladie)
1 876 abonnés
à mois

Du 6 au 17 septembre, les agents de la CPAM étaient présents au guichet multirisques organisé par l'Université de Strasbourg à l'occasion de la rentrée. Plus de 250 étudiants internationaux ont ainsi pu être accompagnés dans leurs démarches d'affiliation à l'Assurance Maladie. Les agents de la CPAM ont également accompagné les étudiants à l'ouverture et l'utilisation de leur compte ameli, ainsi qu'à la demande de Complémentaire santé solidaire puis les ont orientés vers les centres de vaccination quand cela était nécessaire.

ÉTUDIANTS
+ DE 250 ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ACCOMPAGNÉS DANS LEURS DÉMARCHES D'AFFILIATION À L'AGORA

LA BOÎTE À OUTILS POUR LES PARTENAIRES – INFORMATION / COMMUNICATION

Pour plus d'agilité, les catalogues sont associés à une boîte à outils reprenant les thématiques essentielles de ces catalogues. La boîte à outils Partenaires est destinée à vous aider à orienter les jeunes dans leurs démarches de santé afin de répondre au mieux à leurs besoins.

MÉMO JEUNES SOURIEZ VOUS ÊTES ASSURÉS
À partir de vos 16 ans, vous devenez un assuré à titre bénévole. Pour être vite et bien remboursé par l'Assurance Maladie, adaptez les bons réflexes.

1. **INSCRIRE** son dossier à l'Assurance Maladie dès qu'il a 16 ans.
2. **CONSERVER** ses justificatifs de domicile et de ressources.
3. **MAINTENIR** son dossier à jour en cas de changement de domicile ou de ressources.
4. **APPRÉHENDER** son droit à la Complémentaire Santé Solidaire (C.S.S.) dès qu'il a 16 ans.
5. **PRÉPARER** son dossier de demande de C.S.S. dès qu'il a 16 ans.

POURQUOI C'EST ESSENTIEL DE :

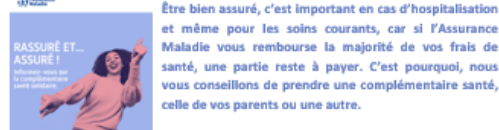
- Être inscrit à l'Assurance Maladie dès qu'il a 16 ans.
- Conserver ses justificatifs de domicile et de ressources.
- Maintenir son dossier à jour en cas de changement de domicile ou de ressources.
- Appréhender son droit à la Complémentaire Santé Solidaire (C.S.S.) dès qu'il a 16 ans.
- Préparer son dossier de demande de C.S.S. dès qu'il a 16 ans.

Mémo Jeunes

<https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/partenaires-solidarite/etre-partenaire/outils-et-services-pour-les-partenaires/outils-partenaires-jeunes>

ARTICLE PRÊT À L'EMPLOI

Sujet : Complémentaire santé et Complémentaire santé solidaire pour les jeunes
Destination : Intranet/Emailing/Newsletter



Si vous avez de faibles revenus, avec la Complémentaire santé solidaire, vous n'aurez plus à payer ces frais de santé, dans la plupart des cas. Découvrez si vous pouvez en bénéficier.

La Complémentaire santé solidaire, qu'est-ce que c'est ?

La Complémentaire santé solidaire prend en charge les frais de santé qui ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie (y compris à l'hôpital). Selon vos ressources, elle ne coûte rien ou 8 euros par mois, si vous avez moins de 29 ans. Les bénéficiaires ne paient pas :

- les consultations chez le médecin, chez le dentiste, chez le masseur-kinésithérapeute, chez l'infirmier ou à l'hôpital ;
- les médicaments en pharmacie ;
- les lunettes (verres et monture), les prothèses dentaires (couronnes et appareils dentaires) et les aides auditives, dans la limite des produits et tarifs prévus pour la Complémentaire santé solidaire ;
- les dispositifs médicaux, comme les pansements, les lecteurs de glycémie ou les fauteuils roulants, dans la limite des produits et tarifs prévus pour la Complémentaire santé solidaire ;
- les transports sanitaires, les analyses médicales, les examens de radiologie ;

Il vous suffit de présenter votre carte Vitale à jour au médecin, au pharmacien, au laboratoire d'analyses médicales, à l'hôpital, ou à tout autre professionnel de santé. En cas d'impossibilité de lecture de votre carte ou si elle-ci n'est pas à jour, vous pouvez présenter au professionnel de santé votre attestation de droit à la Complémentaire santé solidaire.

[Pour en savoir plus](#)

Comment savoir si on peut en bénéficier ?

Le droit à la Complémentaire santé solidaire dépend de votre situation et de vos ressources. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez être couvert par l'Assurance Maladie et disposer de faibles ressources.

Vous avez moins de 25 ans ? Si vous n'habitez pas sous le même toit que vos parents, ET si vous ne percevez pas de pension alimentaire, et si vous avez rempli une déclaration d'impôt séparée, vous pouvez faire une demande de Complémentaire santé solidaire à titre individuel. Sinon, la demande devra être réalisée par vos parents, pour l'ensemble du foyer auquel vous êtes encore rattaché. Bon à savoir, les bourses attribuées sur critères de ressources ne sont pas à déclarer dans le cadre d'une demande de Complémentaire santé solidaire. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la Complémentaire santé solidaire, rendez-vous sur le [simulateur de droits](#) de l'Assurance Maladie.



Tous ces outils sont téléchargeables ci-dessous

Documents utiles

- Partenaires - le catalogue et le supplément 2024-2025 ZIP, 3.78 Mo
- Partenaires - supports d'accompagnement ZIP, 8.54 Mo
- Partenaires - supports de promotion ZIP, 606.93 Ko
- Étudiants - les démarches en santé ZIP, 846.84 Ko
- Étudiants - le compte ameli ZIP, 854.82 Ko
- Étudiants - la Complémentaire santé solidaire ZIP, 857.99 Ko
- Étudiants - les indemnités journalières ZIP, 791.86 Ko
- Étudiants - la prévention ZIP, 1.08 Mo
- Étudiants - les études, stages et séjours à l'étranger ZIP, 886.77 Ko
- Étudiants internationaux - le parcours d'accompagnement en santé ZIP, 7.93 Mo
- Étudiants internationaux - le compte ameli ZIP, 934.06 Ko
- Étudiants internationaux - la complémentaire santé ZIP, 2.3 Mo
- Étudiants internationaux - la prévention ZIP, 1.94 Mo
- Étudiants internationaux - les études, stages et séjours à l'étranger ZIP, 1.9 Mo

LE COMPTE AMELI

Simplifiez vos démarches de santé sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou avec l'appli ameli

- Consultez vos remboursements
- Mettez à jour vos informations personnelles
- Téléchargez vos attestations
- Commencez votre carte Vitale

L'ARRÊT DE TRAVAIL POUR MALADIES

Suivez les étapes pour être indemnisé

- Vous envoyez votre avis d'arrêt de travail dans les 48 heures
- Votre employeur transmet votre attestation de salaire
- L'Assurance Maladie calcule votre indemnisation
- Vous pouvez suivre votre dossier sur votre compte ameli

Fiches pratiques

POSTS RESEAUX SOCIAUX ETUDIANTS PRÊT À L'EMPLOI

Sujet : Prévention

VOUS AVEZ LA SANTÉ, ON VOUS AIDE À LA PRÉSERVER

Avec l'AssuranceMaladie, retrouvez toutes les infos essentielles qui vous concernent en matière de #prévention#santé : bien vivre ses relations amoureuses, stopper ses addictions, se sentir bien dans sa tête, #MTDents, etc.

En savoir + <https://www.ameli.fr/assure/sante/jeunes-16-25-ans/la-sante-des-16-25-ans>

Posts réseaux sociaux prêts à l'emploi



LE COMPTE MES TIPS SANTÉ

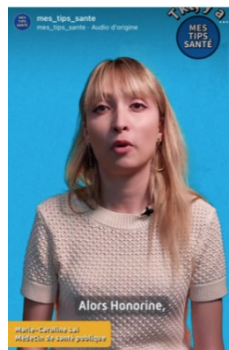
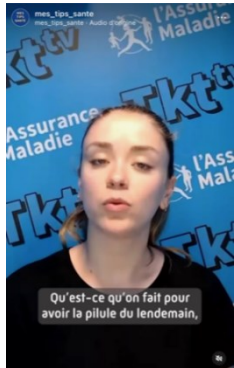


MES_TIPS_SANTE



@mes_tips_sante

Communication



mes_tips_sante

MES TIPS SANTÉ 233 posts 21.1K followers 116 following

Mes tips santé
Toutes les infos pour prendre en main ta santé sans prise de tête, par l'Assurance Maladie ➔
See translation
linktr.ee/mes_tips_sante

Following Message

Ta question Bons réflexes carte Vitale Ya Le Bus

Grid of video thumbnails:

- POUR BOUGER PLUS, JE M'Y PRENDS COMMENT?
- OVERDOSE, ATTENTION DANGER!
- COMMENT JE CALME UN GROS COUP DE SOLEIL?
- L'HÉPATITE B, TU SAIS T'EN PROTÉGER?
- ANNÉE DE CÉSURE, EN VUE? TIPS RIEN QUE POUR TOI!
- RIZ CANTONNAIS

mes_tips_sante

COMPRENDRE L'ASSURANCE MALADIE EN 3 POINTS

264 J'aime

mes_tips_sante L'Assurance Maladie et toi, c'est pour la vie.

Déjà plus de 70 ans qu'elle assure 💪

Adopte les bons réflexes santé et abonne-toi à ce compte!

#AssuranceMaladie #ameli #MesTipsSanté #Santé

Voir les 9 commentaires

mes_tips_sante

LA NOTIF TIPS

« JE SUIS ÉTUDIANT, J'AI BESOIN D'UNE MUTUELLE ? »

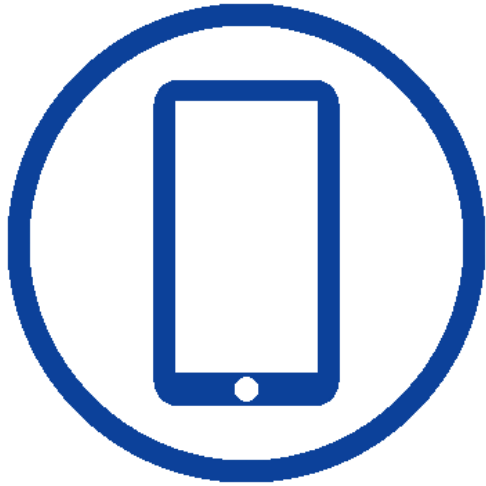
89 J'aime

mes_tips_sante Pour que les informations de paiement soient automatiquement transmises entre l'Assurance Maladie et ta mutuelle, c'est simple :

- ➔ Va sur ton compte ameli
- ➔ Clique sur « Votre organisme complémentaire »
- ➔ Vérifie que la mention « Oui » apparaît bien dans la ligne « Télétransmission ».

Suivre @mes_tips_sante c'est moins de galères dans tes remboursements de santé.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'INCLUSION NUMÉRIQUE



- **Diagnostic des niveaux de connaissance** des démarches en ligne
- **Ateliers clés en main**
 - en caisse d'assurance maladie
 - ou chez le partenaire

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



LES THÉMATIQUES DE PRÉVENTION PORTÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE

4 thématiques prioritaires :

- **Santé sexuelle** (Promouvoir et favoriser les dépistages précoces, contraception, IST, respect et consentement)
- **Santé mentale**
- **Addictions**
- **Santé bucco-dentaire**

Autres thématiques 2023-2027 :

Santé
environnementale

Nutrition

Vaccinations

Activité
physique

LES OFFRES DE PRÉVENTION DE L'ASSURANCE MALADIE

Vaccination

- Vaccinations obligatoires et recommandées et rappels



Addiction

- La prise en charge à 65% des substituts nicotiques



Santé bucco-dentaire

- M'T Dents étendus aux jeunes jusqu'à 24 ans



Santé sexuelle

- Contraception gratuite jusqu'à 25 ans
- Délivrance gratuite en pharmacie, sans prescription et sans avance de frais de la contraception d'urgence
- Dépistage du cancer du col de l'utérus à partir de 25 ans
- Remboursement de certains préservatifs
- Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Santé mentale

- Offre de formation : Dispositif PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)
- MonSoutienPsy



L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

L'Examen de Prévention en santé (EPS) est l'occasion de :

- faire un point sur sa santé;
- bénéficier d'actions de dépistage;
- poser des questions à équipe médicale en toute confidentialité;

être informé et orienté, en lien avec le médecin traitant, vers les structures de prises en charge, notamment éducatives.

C'est aussi l'occasion de :

- Faire un point sur ses droits ;
- Déclarer un médecin traitant ;
- Accéder à la Complémentaire santé solidaire ;
- Mettre à jour sa Carte Vitale...

L'examen de prévention en santé, c'est quoi ?



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.



Des examens médicaux et des analyses biologiques réalisés au CES, vous sont proposés selon votre situation.



Un agent d'accueil vous informe sur vos droits en santé et vous accompagne, si besoin, dans vos démarches (carte Vitale, complémentaire santé, déclaration du médecin traitant, DMP...).



Le médecin envisage avec vous les suites à donner à votre examen de prévention en santé (médecin traitant, tabacologue...).



Des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes) abordent avec vous vos préoccupations et répondent à vos questions.



Le compte-rendu de votre examen de prévention en santé vous est expliqué, et avec votre accord, est envoyé à votre médecin traitant.



MON BILAN PRÉVENTION

Un dispositif **nouveau** parmi les actes pratiqués en ville, d'une durée de 30 à 45 minutes, visant à :

- Initier une démarche de sensibilisation et de prévention individualisée et inciter les français(es) à prendre soin de leur santé ;
- Identifier des facteurs de risque, repérer des maladies et favoriser une prise en charge précoce (notamment les pathologies chroniques et cancers) ;
- Faire un 1^{er} bilan permettant d'orienter ensuite l'assuré vers le dispositif adapté et/ou de l'inviter à une modification de comportement positive pour sa santé.

<https://www.ameli.fr/assure/sante/mon-bilan-prevention/mon-bilan-prevention-entre-18-25-ans>

Un dispositif qui s'applique à **4 tranches d'âges clefs** (sur base avis HCSP) :

18-25 ans	60-65 ans
45-50 ans	70-75 ans

Un seul bilan par classe d'âge

Un dispositif qui repose sur **4 catégories de professionnels de santé** :

- Médecins (toutes spécialités) ;
- Sages-femmes ;
- Pharmaciens ;
- Infirmier(e)s.

Tarification : Bilans pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais

.....

Mon Bilan Prévention
18-25 ans

J'ai rendez-vous avec ma santé !

J'ai entre 18 et 25 ans.

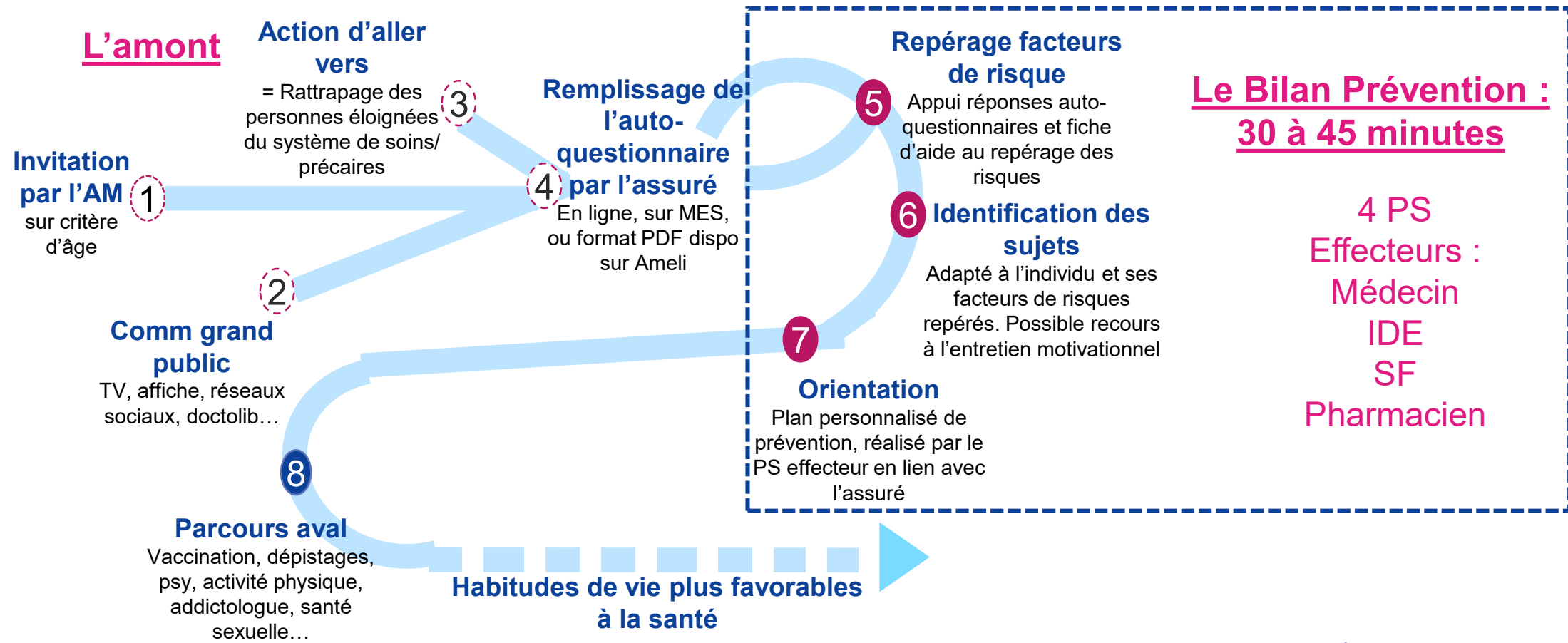
Pour faire Mon Bilan Prévention, c'est simple !
Je prends rendez-vous avec un médecin,
un pharmacien, une sage-femme
ou une infirmière pour faire le point
sur mes habitudes de vie, bénéficier
de conseils personnalisés et vivre
en bonne santé plus longtemps.

Alors, vous aussi poussez la porte
d'un professionnel de santé !



Renseignez-vous sur
monbilanprevention.sante.gouv.fr

MON BILAN PRÉVENTION: PARCOURS



ROADSHOW MES TIPS SANTE

Le bus de la tournée Mes Tips Santé passe dans toute la France avec des animations livrées clés en main !



Roadshow 2023 et 2024



Objectifs:

- Accompagner à l'autonomisation et faciliter la réalisation et la compréhension des démarches en santé
- Accompagner tous les jeunes de 16 à 25 ans dans l'accès aux droits et aux soins
- Promouvoir les messages de prévention santé
- Être sur tous les territoires et au contact de tous les jeunes.
- Mettre en place une approche ludique pour faciliter le lien entre un jeune et sa santé.

LA TOURNÉE MES TIPS SANTÉ EN CHIFFRES

Sur 2 ans, le Roadshow c'est:

- Environ **90 étapes** sur 2 ans
- Une majorité de visiteurs entre **16 et 21 ans**
- Plus de **99% satisfaction** des visiteurs
- Plus de **87% des visiteurs** qui ressortent en ayant appris quelque chose !
- Entre **500 et 1000 jeunes** par étape
- Une grande variété d'environnements avec **8 types de lieu différents** (Espace Public, Lycée, Université, CFA, Événement local ou Jeunes, Festival,...)

Roadshow 2023 et 2024
(XL 2023, XL 2024, XS 2024)



Roadshow 2023 et 2024
par type d'environnement



LA « GAMIFICATION » DES MESSAGES DE L'ASSURANCE MALADIE



Un **escape game Santé Jeunes** intitulé « Sortez Amélie de là » a été déployé au niveau national et mis à disposition des caisses d'assurance maladie **pour être utilisé lors d'événements.**

L'objectif de cet outil est de mobiliser les compétences psycho-sociales des jeunes afin de leur permettre d'acquérir de bons réflexes pour préserver leur santé.



CPAM de Seine-et-Marne (Assurance Maladie)

2 672 abonnés
1 mois • ⌵

Une centaine d'étudiants ont participé à notre Escape Game « Sortez Amélie de là ! » que nous avons organisé en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris 2 Panthéon-Assas sur 2 journées la semaine dernière.

Une animation qui a permis aux jeunes de renforcer leurs connaissances en matière de santé, d'aborder les thèmes de l'accès aux droits, de l'accès aux soins et de la prévention de manière ludique et pédagogique.

L'Escape Game sera prochainement de retour en Seine-et-Marne à la rencontre des étudiants d'autres établissements.

#SortezAmélieDeLà #EscapeGameSantéJeunes #fiersdeprotéger

